

# RAPPORT DE GESTION

---

**2017**



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS  
KANTONALE IV-STELLE WALLIS

# INDEX

04<sup>05</sup> 06<sup>07</sup> 08<sup>09</sup> 10<sup>11</sup> 12<sup>13</sup>

Chiffres-clés de  
notre Office AI

Message  
du Directeur

Prestations de  
notre Office AI

Le service  
juridique

Nouveau  
site Internet

14<sup>15</sup> 16<sup>17</sup> 18<sup>19</sup> 20<sup>21</sup> 22<sup>23</sup>

Prix de la  
réadaptation  
professionnelle  
dans le  
Haut-Valais

Prix de la  
réadaptation  
professionnelle  
dans le  
Valais romand

À la rencontre  
des employeurs

Collaboration  
avec la Caisse  
de compensation  
du Canton  
du Valais

La parole  
à l'assuré

## Office cantonal AI du Valais

Av. de la Gare 15, 1951 Sion, Tél: 027 324 96 11, Fax: 027 324 96 10

## Conseil de surveillance (composition au 31.12.2017)

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'État (Présidente)

Françoise Deppierraz Glassey, FDG Conseil

Anne Guidoux, Psychologue FSP

Kurt Locher, Chef d'entreprise

Gabrielle Weissbrodt, Avocate

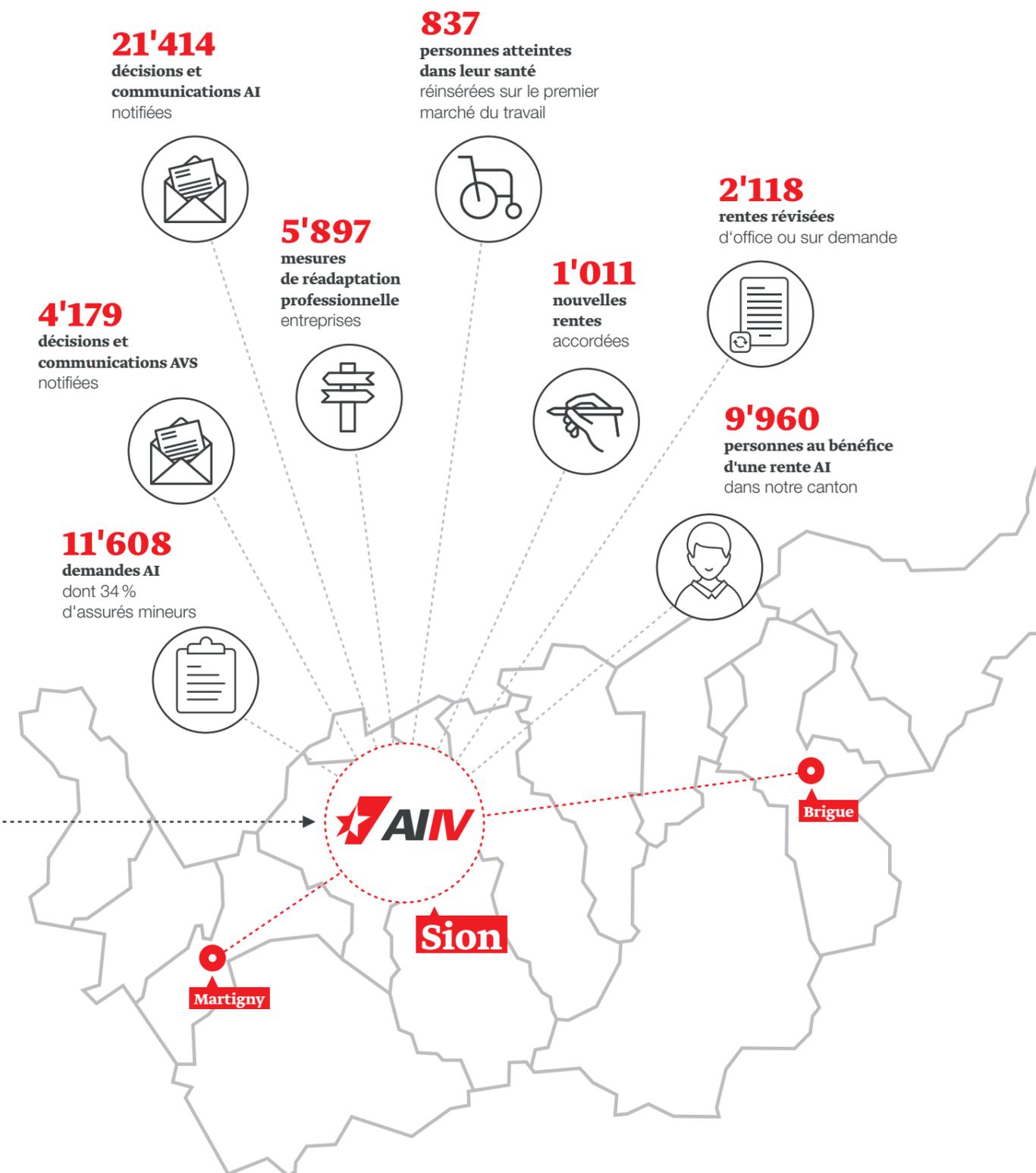
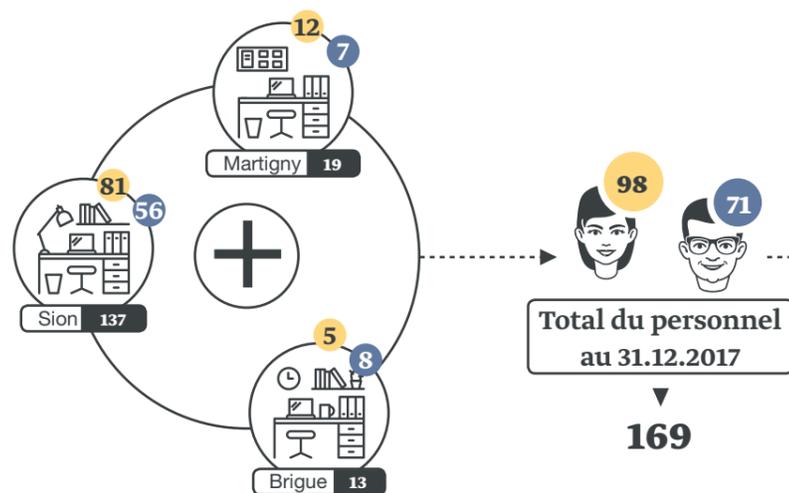
# CHIFFRES-CLÉS

## DE NOTRE OFFICE AI

Notre Office AI vise en priorité à réinsérer professionnellement les personnes devenues incapables de travailler pour des raisons de santé. Nos prestations ont pour objectif de prévenir, réduire ou même éliminer l'invalidité grâce à des mesures de réadaptation, de compenser les effets économiques permanents de l'invalidité en couvrant les besoins vitaux ainsi que d'aider les personnes concernées à mener une vie autonome et responsable.

Notre Office AI est l'organe d'exécution de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) pour le canton du Valais. Ensemble avec nos partenaires, nous œuvrons dans l'objectif d'une réadaptation optimale de nos assurés.

Ci-contre, vous trouverez un premier aperçu du travail accompli par notre Office AI en 2017.



# MESSAGE

## DU DIRECTEUR



Chère lectrice, cher lecteur,

*Martin Kalbermatten*  
Directeur de l'Office  
cantonal AI du Valais

Le présent rapport de gestion 2017 vous donne un aperçu des principaux chiffres et vous informe sur les différents aspects de nos diverses activités. Plusieurs services contribuent au bon fonctionnement de notre Office AI. Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des employés pour leur engagement. En particulier, nous aimerions vous présenter plus en détail le service juridique. En tant que centre de compétence pour les questions juridiques, il soutient les différents services dans leur travail et est responsable du traitement des procédures légales ainsi que de la lutte contre la fraude à l'assurance.

Etant donné que toutes les personnes qui vivent ou travaillent dans notre canton sont assurées auprès de l'AI, notre Office AI a un important mandat d'information à remplir en complément au centre d'information AVS/AI. Notre site internet aivs.ch est ainsi un important outil de relations publiques.

Grâce à la refonte complète de ce dernier, nous avons pu améliorer sa convivialité et le rendre compatible avec les nouveaux outils de communication.

La communication avec les assurés nous est chère. Nous voulons également fournir à nos autres partenaires, tels que les employeurs et les médecins, des informations aussi actuelles et complètes que possible. Cela se réalise de bien des façons. Les petits déjeuners pour employeurs, que nous organisons régulièrement, sont un exemple de collaboration avec les entreprises.

Pour remplir au mieux notre mission, nous dépendons de la collaboration avec d'autres partenaires. L'un d'entre eux est la Caisse de compensation du canton du Valais, avec laquelle nous travaillons étroitement. Le présent rapport vous montre les interfaces les plus importantes de cette fructueuse coopération. Nous tenons à remercier ici le personnel de la Caisse de compensation de notre canton ainsi que tous les autres partenaires pour leur soutien et leur excellente collaboration.

Nous nous efforçons de faire en sorte que les personnes assurées bénéficient, au final, des divers efforts déployés. C'est pourquoi, à la fin de notre rapport de gestion, nous aimerions cette fois donner la parole à une personne assurée que nous avons pu accompagner sur la voie de la réadaptation professionnelle.

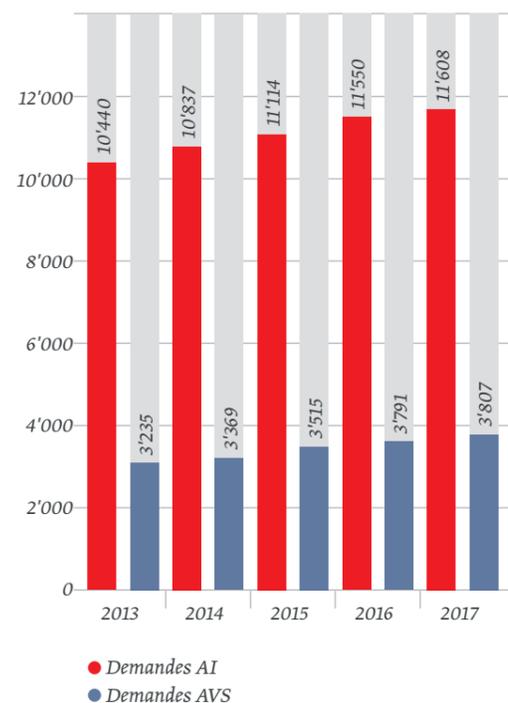
# ”

# Notre Office AI a un important mandat d'information à remplir

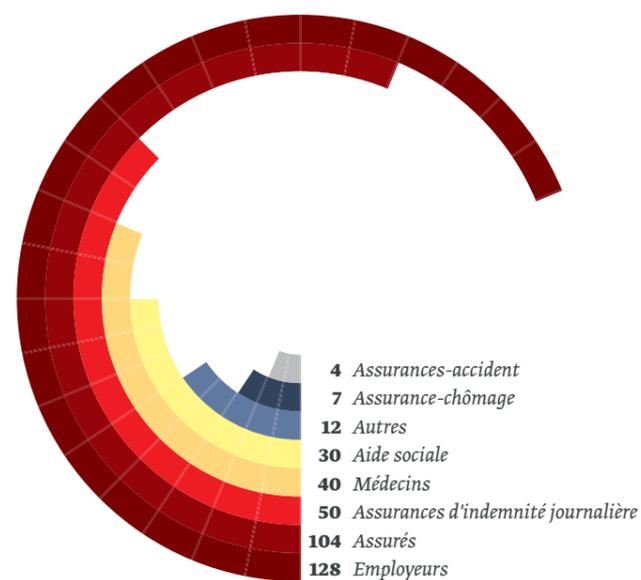
# PRESTATIONS

## DE NOTRE OFFICE AI

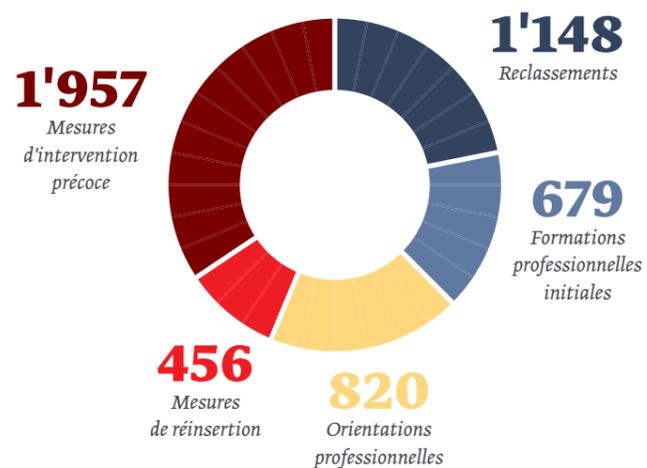
Evolution des demandes AI et AVS



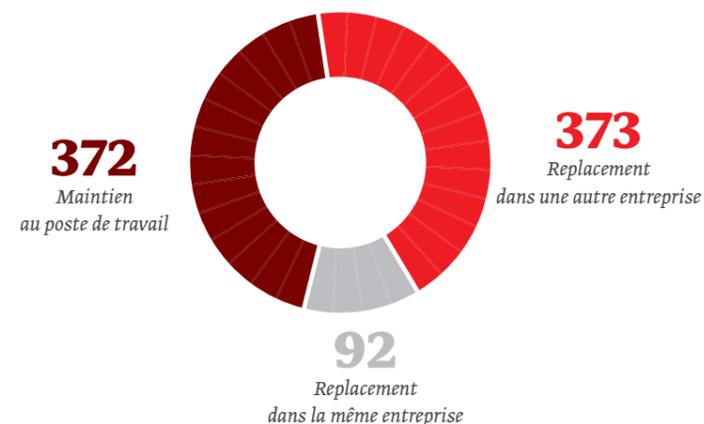
Annonces à la détection précoce



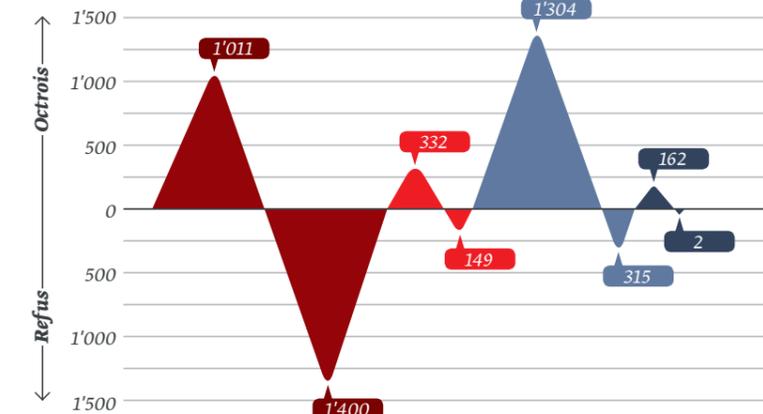
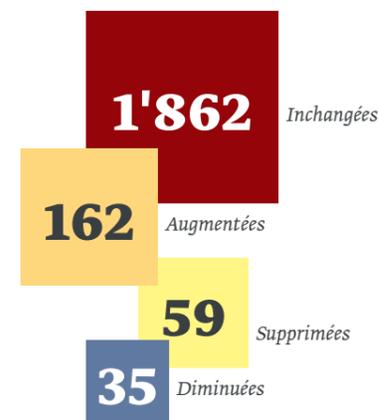
Mesures de réadaptation professionnelle octroyées



Placements réalisés sur le 1<sup>er</sup> marché du travail

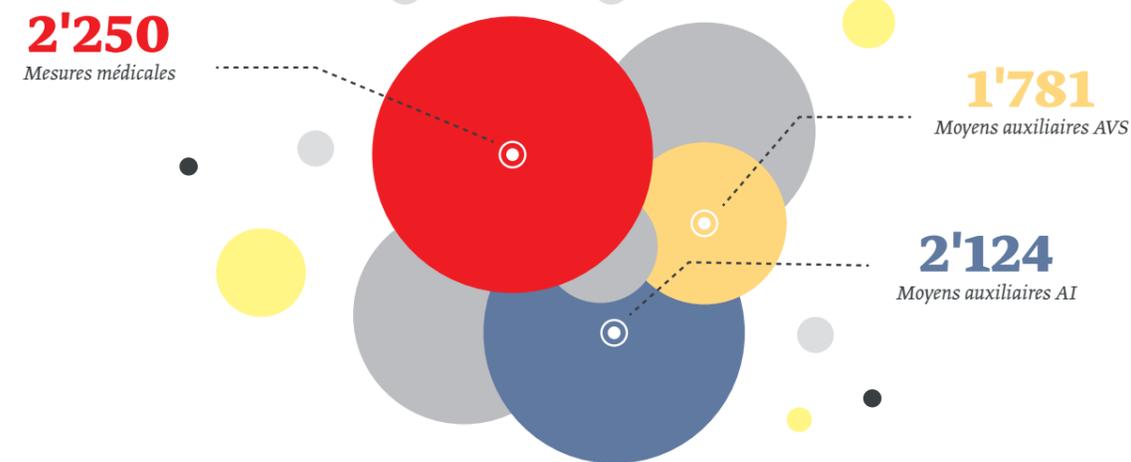


Décisions de révisions de rentes



Prestations en espèces

Prestations en nature octroyées



# LE SERVICE JURIDIQUE

i

*Le Service juridique est composé d'une équipe motivée et qualifiée de huit juristes et un spécialiste de lutte contre la fraude à l'assurance (LFA).*

Il agit comme le centre de compétences juridiques de notre Office. A ce titre, il assure un service de support à tous les secteurs pour les questions juridiques qui peuvent se présenter depuis le dépôt d'une demande de prestations AVS/AI jusqu'à la décision administrative portant sur le droit aux prestations. Le service juridique est ainsi amené à collaborer avec nos collègues des services administratifs tels que la réception, la facturation, les gestionnaires des dossiers, de même que les conseillers en réadaptation, le service des enquêtes ou encore les médecins du SMR. En cas de contestation des décisions, il assume en outre le traitement et le suivi des procédures judiciaires en 1<sup>re</sup> instance auprès de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal du Valais et cas échéant, auprès du Tribunal fédéral.

Garant d'une correcte application du droit et de la jurisprudence du Tribunal fédéral, le service juridique contribue à ce que les personnes qui remplissent les conditions aient l'assurance de bénéficier des prestations AVS/AI dont elles ont besoin.

Le service juridique assiste également nos collaborateurs et la Direction pour des questions relevant de la protection des données, des contrats et conventions conclues avec les partenaires ou toute autre question juridique en lien avec la gestion des affaires de l'Office, notamment en matière de droit du travail.

Il arrive parfois que l'Office AI doive intervenir auprès de personnes qui touchent des prestations de manière induue. Le service juridique procède alors aux mesures d'instruction nécessaires avec le concours efficace de son Responsable LFA, rend les décisions éventuelles de suppression ou demande de restitution de prestations et engage si nécessaire une action pénale. Bien que ces cas soient rares au regard du nombre global de personnes bénéficiant des prestations de l'AI, il est essentiel d'intervenir afin de préserver la solidarité et la confiance des administrés dans les institutions.



**Jasmina Combaz,  
Responsable du service juridique  
et une partie de son équipe.**

# NOUVEAU SITE INTERNET



Après plusieurs mois de travail, notre nouveau site internet a été mis en ligne en juin 2017.

Après 10 ans de bons et loyaux services, le site internet de notre Office AI avait besoin d'une remise à niveau conséquente. Nous l'avons ainsi totalement repensé afin de nous adapter aux nouveaux outils de communication de nos usagers.

L'un de nos objectifs était de faciliter la navigation sur le site en améliorant son ergonomie. Pour cela, nous avons opté pour un style graphique clair, intuitif et épuré et avons allégé sa structure en limitant son contenu à l'essentiel.

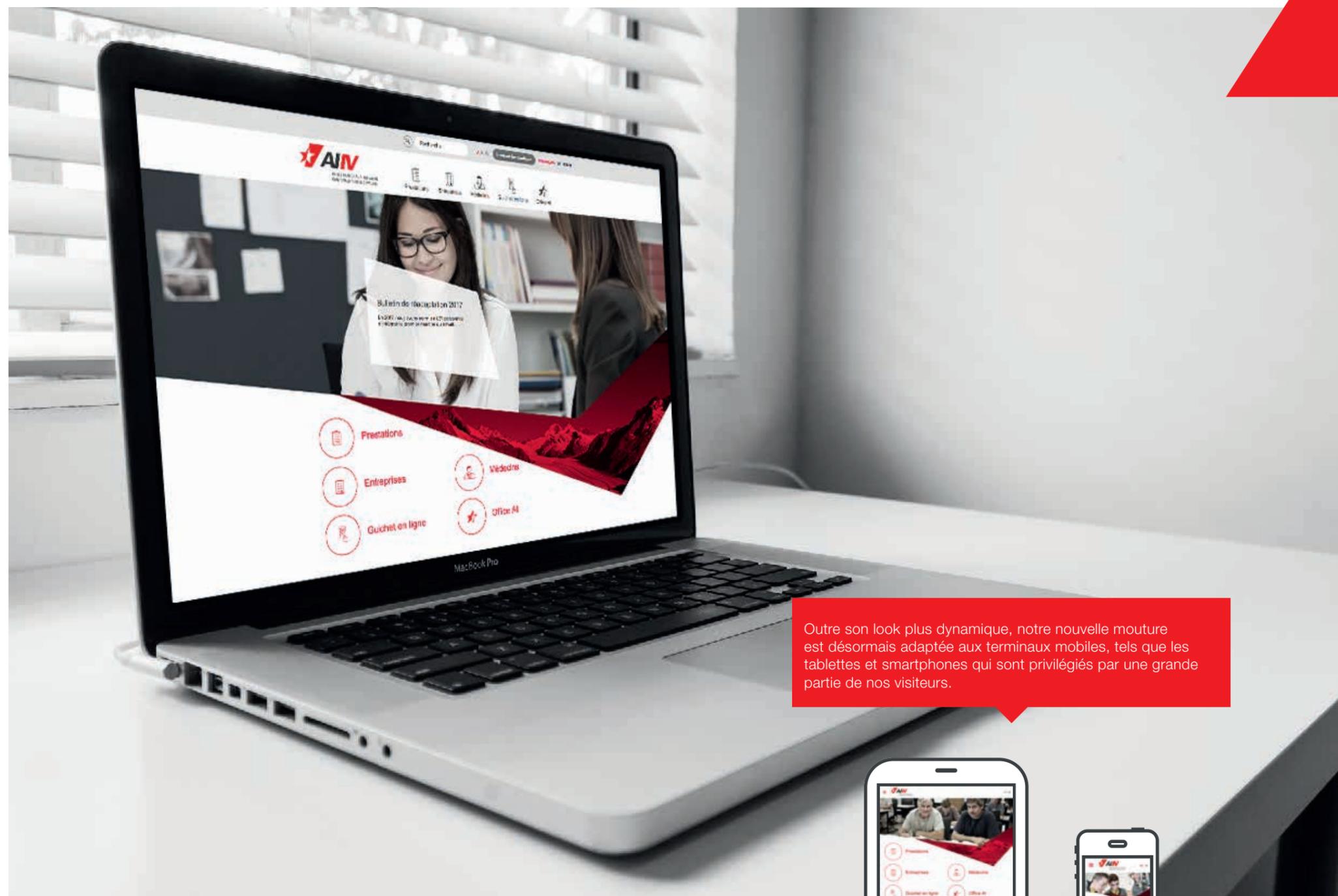
L'architecture du site se concentre principalement autour de trois acteurs :

- les personnes assurées
- les employeurs
- les médecins.

Autrement dit les partenaires essentiels pour une réadaptation professionnelle réussie.

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons cordialement à vous rendre sur notre nouveau site internet. Pour cela, il n'y a qu'une seule adresse : [www.aivs.ch](http://www.aivs.ch).

Bonne visite!



Outre son look plus dynamique, notre nouvelle mouture est désormais adaptée aux terminaux mobiles, tels que les tablettes et smartphones qui sont privilégiés par une grande partie de nos visiteurs.

# PRIX

## DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE HAUT-VALAIS



**Heureux est celui qui ne perçoit pas le destin comme un désagrément mais plutôt comme une opportunité de façonner sa vie.**

C'est avec cette formule que Martin Kalbermatten, directeur de l'Office cantonal AI du Valais, a ouvert cette année la 35<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix de la réadaptation professionnelle dans le Haut-Valais, mettant ainsi en lumière les histoires des trois lauréats des prix individuels. M<sup>me</sup> Els Desmet, M. Bernd Faisst ainsi que M. Anton Zindato ont vu leur vie déstabilisée par un problème de santé. La sécurité de leur emploi n'était tout à coup plus garantie. Tous les trois ne se sont cependant pas

attardés sur le « pourquoi » mais plutôt sur le « quand » et le « comment » continuer. Ils ont su saisir leur chance. Lors de la cérémonie, nos trois lauréats ont évoqué une période passée intense mais ont aussi regardé vers l'avenir avec confiance. Le prix de la commission cantonale pour les personnes en situation de handicap a été remis à M<sup>me</sup> Eve-Marie Eggel-Zurbriggen.

« De grands changements ne se produisent pas seulement parce que nous attendons le



i

### Nos Lauréats 2017

Bernd Faisst  
Els Desmet  
Anton Zindato

### Prix de la commission cantonale pour les personnes en situation de handicap

Eve-Marie Eggel-Zurbriggen

### Prix de l'employeur méritant

Carrosserie & Lackiererei Lenggen AG

### Prix spécial, avec le soutien de la Loterie Romande

Krebsliga Wallis

### Nos généreux donateurs

Walliser Delegation der Loterie Romande Sitten, Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken, Rotary Club Brig, Matterhorn Gotthard Bahn, Walliser Kantonalbank, Die Mobiliar Versicherungen und Vorsorge Generalagentur Oberwallis, Kuvertdruck Zurwerra AG, Lauber IWISA AG, Lonza AG, Migros Wallis, Stadtgemeinde Brig-Glis, Suva Sion, Möbel SIZ Bruno Imboden, Stiftung Atelier Manus, UBS Switzerland AG.



bon moment ou parce que nous élaborons des plans pour l'avenir. Ils se font par petits pas. Maintenant.» Avec cette citation de Jochen Mariss, M<sup>me</sup> Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'État et Présidente du Conseil de surveillance de l'Office cantonal AI du Valais, a souligné la ténacité nécessaire sur le chemin de la réinsertion et a relevé le rôle important des employeurs. Cette année, c'est la carrosserie Lenggen AG à Brigue-Glis, partenaire de longue date de notre Office AI, qui a reçu le prix de l'employeur méritant. Thomas Lenggen, qui a réceptionné ce prix, a relevé les expériences positives que son entreprise a fait en engageant plusieurs personnes assurées et a conseillé aux entreprises présentes de suivre son exemple.

Enfin, la ligue valaisanne contre le cancer s'est vu décerner le prix spécial de la Loterie

romande de cette année. Le précieux travail de conseil et de prise en charge des patients et de leurs proches a été mis en avant, que cela soit dans la phase thérapeutique mais aussi dans les périodes suivantes. Ainsi, la ligue valaisanne contre le cancer réalise aussi un travail remarquable pour que les personnes concernées puissent réintégrer l'économie. La coopération de longue date avec l'Office AI se reflète également dans un projet commun appelé « Onko-Reha ».

Cette année encore, un grand nombre d'employeurs et d'intervenants du réseau ont répondu à l'invitation. Nous profitons donc de l'occasion pour remercier tous nos partenaires pour leur ouverture et leur collaboration tout au long de l'année avec l'Office cantonal AI du Valais.

# PRIX

## DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE VALAIS ROMAND



*Dans la vie il n'y a pas de solution ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent.*

*Antoine de St-Exupéry*



Trouver une solution professionnelle pour une personne atteinte dans sa santé n'est pas mission impossible pour les collaborateurs du service de réadaptation. C'est sous cette thématique que M. Martin Kalbermatten, directeur de l'Office cantonal AI du Valais, a ouvert la 38<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix de la réadaptation professionnelle dans le cadre de la Foire du Valais. Citant St-Exupéry, il a souligné l'importance de la dynamique mobilisant soignants, employeurs, partenaires, famille, spécialistes en réadaptation, mais

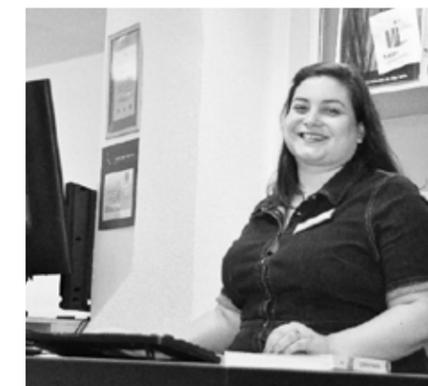
surtout la personne elle-même, pour créer les forces permettant aux solutions d'émerger.

M<sup>me</sup> Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'État et présidente du Conseil de surveillance de l'Office AI, a félicité les lauréats et relevé l'importance du tout premier pas qui, pour la personne atteinte dans sa santé a consisté à faire face à la situation et à l'accepter, pour aller de l'avant et continuer. Ils ont saisi avec force les opportunités, trouvé les solutions leur ayant permis de se réadapter et leur engagement doit nous servir d'exemple.

Ces changements ne se font pas du jour au lendemain. Sur ce chemin, les lauréats ont été accompagnés par les collaboratrices et collaborateurs de l'Office AI ; qu'ils en soient remerciés, ainsi que tous les partenaires interinstitutionnels nous soutenant dans cette tâche.

L'employeur joue un rôle central en vue d'une reprise d'activité. La société TMR Transports de Martigny et Régions SA s'est vue attribuer le prix de l'employeur. Pour l'office cantonal AI, mais aussi pour les Valaisannes et les Valaisans, des entreprises favorisant l'intégration valent de l'or, car elles s'impliquent socialement, malgré la pression économique. TMR SA accueille depuis de nombreuses années des personnes engagées dans un processus de réadaptation en leur proposant des places de stages, voire à terme des contrats de travail. Qu'elle soit un témoignage vivant pour les jeunes entrepreneurs !

Si l'intégration passe par le travail, elle doit également être un thème de société. Des initiatives comme celle récompensée par le prix spécial de la Loterie romande constituent un grand pas en la matière. Le Musée de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, grâce à la volonté du prier du Saint-Bernard, Jean-Michel Lonfat, et en collaboration avec la Société des sourds du Valais, a inauguré une borne interactive contenant plus de trente séquences filmées sur l'histoire du lieu, en français, allemand, italien, anglais et en langue des signes. Magnifique première suisse qui nous l'espérons, soit appelée à se développer !



### Nos Lauréats 2017

Nelson Manunga  
Martine Rouiller  
Sandrine Favre

### Prix de l'employeur méritant

TMR Transports de Martigny  
et Régions SA

### Prix spécial, avec le soutien de la Loterie Romande

Musée de l'Hospice  
du Grand-Saint-Bernard

### Nos généreux donateurs

La Foire du Valais, la Municipalité de Martigny, la Délégation valaisanne de la Loterie romande, la Banque Cantonale du Valais à Sion, IGN SA à Basse-Nendaz, l'AEAS-VS, Axius SA fournisseur bureautique à Sion, la Fondation Chez Paou à Saxon, la Clinique de réadaptation Suva Care à Sion, Dallmayr Vending & Office, Félix bureautique SA à Sierre, la Migros Valais à Martigny, la Direction générale Orif, le Centre Orif de Sion, l'OSEO Valais, la Suva Sion, le TCS section valaisanne.



# À LA RENCONTRE DES EMPLOYEURS



## Entre café-croissants et Tour de France

Résumer ainsi le Petit-déjeuner employeurs du 7 avril à Monthey est certes accrocheur mais néanmoins très réducteur. En effet, au travers de ces rencontres matinales, c'est bel et bien un réel partenariat qui se tisse. Ce sont les satisfactions réciproques d'hier qui se rappellent mais surtout celles de demain qui se dessinent.

Aussi simplement que cela, aussi naturellement. Un accueil convivial, en collaboration avec la commune de Monthey en l'occurrence, dans un pavillon des Mangettes idyllique. Et puis de bonnes choses à partager autour des tables, en refaisant ensemble un processus AI fictif, exemples à l'appui. Des illustrations qui permettent de saisir tout le soutien que nous pouvons apporter aux employeurs pour améliorer la performance et réduire les absences, préserver la santé et la motivation des collaborateurs, maintenir les compétences et le savoir-faire en entreprise. Des images qui concourent à saisir tout l'investissement de notre Office pour soutenir chaque assuré, jeune ou moins jeune, dans sa démarche de réadaptation professionnelle, de l'intervention précoce à l'aide au placement. Un descriptif au travers duquel chaque patron présent peut apprécier l'aide dont il peut bénéficier pour ses employés voire pour lui-même. C'est aussi l'occasion de rappeler que nous avons besoin de l'ouverture des entreprises, petites ou grandes. Quand une porte se ferme, d'autres doivent s'ouvrir pour des stages, des apprentissages ou des formations internes, des engagements. Nos spécialistes sont en quête de telles options, dans tous les secteurs économiques.

Puis est venue l'heure du parallèle avec un projet valaisan de tous les superlatifs. Les co-présidents de l'arrivée d'étape du Tour de France 2016 à Finhaut-Emosson sont venus nous narrer les défis logistiques qu'il leur a fallu surmonter pour aller au bout de l'effort. Partant des aspects techniques et organisationnels, cela s'est aussi étendu à la dimension financière et politique. Des gestions humaine et environnementale éclairées ont aussi constitué des vecteurs de réussite incontournables de cette colossale aventure.

Comme eux, c'est une démarche multidimensionnelle individualisée que nous initiions avec chaque assuré. Comme en cyclisme, il y a les grimpeurs, les sprinteurs, les leaders et les équipiers. Tous apportent leur pierre à l'édifice. Chaque projet requiert l'investissement sans faille des acteurs essentiels que constituent principalement les assurés, les entrepreneurs et notre Office AI. Cette dynamique est génératrice de solutions gagnant-gagnant.

Comme ces défis logistiques, ce sont ceux de nos usagers et de nos entreprises partenaires, avec et par eux, que nous résolvons et allons encore solutionner ensemble.

*Jean-Luc Rahir,  
responsable  
de l'agence de Martigny*



**Chaque patron présent peut saisir  
l'aide dont il peut bénéficier  
pour ses employés voire pour lui-même.**

# COLLABORATION

## AVEC LA CAISSE DE COMPENSATION DU CANTON DU VALAIS

i

La plateforme sedex (abréviation de « secure data exchange »), a été créée par l'Office fédéral de la statistique.

De par la loi sur l'Assurance-invalidité, notre Office AI détermine en outre le droit aux mesures de réadaptation et aux indemnités journalières. Il fixe également l'invalidité et l'impotence des assurés, faisant naître un droit à la rente AI et à l'allocation pour impotence (AI ou AVS).

Quant aux caisses de compensation, elles doivent notamment collaborer à l'examen des conditions générales d'assurances, calculer le montant des rentes, des indemnités journalières et des allocations pour impotent des assurés majeurs (AI et AVS).

S'agissant d'une rente AI et des allocations pour impotent des assurés adultes en âge AI/AVS, notre Office doit déterminer le début du droit, le degré d'invalidité / d'impotence retenu servant à fixer la quotité de la rente, respectivement de l'allocation pour impotent revenant à l'assuré/e (quart – demi – trois-quart – entière / faible – moyen – grave) et préparer la motivation qui sera jointe à la première partie de la décision, relevant de la Caisse de compensation. Cette dernière mentionne le genre de rente AI (ordinaire – extraordinaire) / d'allocation pour impotent et le montant mensuel. Pour les rentes AI, la caisse indiquera également le revenu annuel moyen déterminant, la durée de cotisations prise en compte, l'échelle de rente applicable et le montant éventuel du rétroactif.

À compter de 2012, la plateforme sedex a permis un échange électronique et sécurisé de données, ce qui a grandement facilité et accéléré la prise de décisions par la Caisse de compensation, au nom de l'Office AI, pour les prestations AI.

En 2017, sur 1'011 prononcés d'octroi de rente AI, 575 décisions ont été rendues par la caisse de compensation du Canton du Valais. Elle est ainsi un partenaire privilégié de notre Office AI. À noter que le solde de nos décisions est notifié par toutes les autres caisses de compensation, cantonales ou professionnelles. En contrepartie, notre Office AI traite pour la Caisse de compensation du canton du Valais et les autres caisses de compensation les demandes d'allocation pour impotent et des moyens auxiliaires de l'AVS.

Nous collaborons régulièrement et étroitement avec notre caisse cantonale pour que nos assurés domiciliés en Valais obtiennent, dès droit connu, une décision dans les meilleurs délais. Nous nous plaignons à reconnaître en nos partenaires de la Caisse de compensation du canton du Valais à Sion, des collaborateurs compétents et disponibles, œuvrant au service de nos assurés et nous les en remercions vivement.



CAISSE DE COMPENSATION  
DU CANTON DU VALAIS  
AUSGLEICHKASSE  
DES KANTONS WALLIS

Octroi de rente AI  
Prononcés

575

Sur 1'011 prononcés d'octroi de rente AI, 575 décisions ont été rendues par la Caisse de compensation du Canton du Valais.



436

Le solde est notifié par toutes les autres caisses de compensation cantonales ou professionnelles.

# LA PAROLE

## À L'ASSURÉ



»

*J'avais le devoir,  
mais aussi la volonté  
d'emprunter ce chemin.*

*Zindato Anton,  
Blatten, vallée du Lötschental*

J'ai toujours aimé travailler et j'aime encore le faire. Raison pour laquelle, il y a environ cinq ans, j'ai eu tant de mal à admettre que ça n'allait plus et que j'avais besoin d'une aide médicale. Avec du recul, j'aurais dû prendre cette décision beaucoup plus tôt. Mais, à l'époque, en tant que jeune père de famille, ce fut une résolution très difficile à prendre. Tout mon univers semblait s'effondrer. J'ai dû me réorienter professionnellement et, sur le plan privé, j'ai soudainement été confronté à des questions existentielles. Que se passera-t-il si je perds mon emploi, si je n'en trouve pas d'autre ? C'était une situation très stressante pour moi : à cause de mes problèmes de santé, je n'ai plus pu porter mes propres enfants dans mes bras pendant des semaines, je ne pouvais plus assumer mon rôle de père de famille et toutes les responsabilités familiales incombaient désormais à mon épouse.

La famille et le réseau social ont été très importants au cours de ces premières semaines. Mes proches ont joué un rôle majeur et m'ont soutenu après les opérations et tout au long de la longue période d'incapacité de travail.

En plus de ma famille, qui a non seulement résisté à l'épreuve du temps mais qui m'a motivé à continuer, mon hobby de directeur de fanfare a également joué un rôle important. Pendant ces moments, je me sentais normal. On avait des attentes et j'avais le devoir mais aussi la volonté d'être performant.

Durant cette période, il était également important pour moi d'avoir un fil conducteur et une perspective d'avenir professionnel qui donnaient du sens à mes efforts. Le support de l'assurance invalidité a été précieux à ce moment-là. Dès les premières discussions, nous avons abordé mon retour au travail, le soutien lors du processus d'orientation professionnelle ainsi que le reclassement à proprement parler. Je ressentais un mélange de responsabilité individuelle, d'encouragements mais aussi d'attentes. Aujourd'hui, je peux regarder en arrière et constater que j'ai dû travailler dur et que rien ne m'a été donné. Un processus dans lequel je pouvais agir en tant que partenaire à part entière, dans lequel non pas mes limites mais mes ressources étaient au premier plan.

Pour conclure, je dirais que l'intégration passe par une interaction entre de nombreux partenaires. Mon ancien employeur, qui ne m'a pas laissé tomber après mon incapacité de travail. Mon nouvel employeur, qui a relevé ce défi avec moi. Ma famille et mon environnement social, qui ont toujours été là pour me soutenir. Enfin l'assurance invalidité, avec qui nous avons défini une nouvelle perspective, qui m'a accompagné au fil des ans et qui a veillé à ce que le fil rouge soit toujours visible. Tous ont contribué à cette réinsertion et c'est grâce à eux que j'ai franchi avec succès la ligne d'arrivée en 2017.

”

L'intégration passe par une interaction entre de nombreux partenaires

